

Province de Québec
Municipalité du Village de Kingsbury

Assemblée de consultation pour le règlement de démolition no 2023-127, tenue le 4 avril 2023 à 19 h, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Pierre Bail, conseiller
Myriam Baum, conseillère,
Suzanne Bédard, conseillère,
Claire Morazain, conseillère,
Marc Saumier, conseiller
Tommy Vaillancourt, conseiller
formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
Règlement relatif à la démolition d'immeubles

2023-04-01

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-127 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES AVEC DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Kingsbury applique sur son territoire des règlements d'urbanisme.

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Kingsbury doit adopter un règlement relatif à la démolition d'immeuble en vertu de la *Loi 69* modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*;

ATTENDU QUE les articles 148.0.1 à 148.0.26 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permettent l'adoption d'un règlement portant sur la démolition d'immeubles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par la conseillère Myriam Baum et résolu unanimement

QUE soit adopté le règlement numéro 2023-127, conformément aux dispositions de l'article 134 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Une copie du règlement est remise aux membres du conseil, conséquemment une demande de dispense de lecture est accordée.

Martha Hervieux,
Mairesse

Chantal Coutu,
Directrice générale et greffière-trésorière